



## Réception par erreur de courriers des impôts d'un ex-proprio

-----  
Par djstoun

Bonjour,

Depuis 3 ans je reçois des lettres venant des impôts à mon domicile, au nom d'une entreprise de l'ancien propriétaire. J'ai écrit plusieurs courriers (mails et accusés de réception) à mon ancien propriétaire pour le prévenir que je recevais des courriers de l'administration fiscale, à l'attention de son entreprise. Celui-ci me disant que ce n'était pas grave et qu'il fallait les remettre dans des boîtes aux lettres de La Poste. J'ai donc fait cela pendant trois ans. Chaque mois, je reçois du courrier de cette entreprise venant des impôts. Mais j'en ai marre. Surtout que cela signifie que s'il ne les reçoit pas, j'endosse la responsabilité de les avoir bien remis dans une boîte aux lettres de La Poste pour qu'il les reçoive. Je lui ai renvoyé un mail pour lui dire de régulariser l'adresse de sa société, il ne m'a plus répondu.

J'ai également peur. Je soupçonne l'ex-proprio de ne pas avoir mis à jour les coordonnées de sa société (en cours de liquidation) auprès des impôts. J'ai ainsi peur qu'un huissier vienne chez moi et saisisse les biens puisque les impôts apparemment pensent que la société de l'ex-proprio réside toujours dans ma maison... Pourtant sur societe.com, la société de l'ex-proprio est bien notée à une autre adresse... Toutefois, je vais partir en voyage d'affaires, pensez-vous qu'un huissier puisse venir avec des fonctionnaires et se saisir des biens dans mon logement, pensant que la société est toujours fixée à mon domicile ? Que faire ?

Merci à vous,

-----  
Par janus2

Bonjour,

Et pourquoi ne pas avoir directement averti le service des impôts en question ?

-----  
Par djstoun

Je l'ai fait, sans réponse.

Et puis, c'est donc un peu facile : il suffirait donc de faire envoyer des courriers fiscaux à une autre adresse pour décharger la responsabilité sur celui qui les reçoit ?

PS : je précise que je n'ai pas le droit d'ouvrir les courriers et donc que je me fie simplement à l'entête "ministère des comptes publics". Or, il s'agit peut-être des impôts mais possiblement de factures venant d'autres services (moi-même j'ai déjà reçu des lettres de ce type pour un règlement hospitalier)